

Sensibilisation à la Sûreté (Convention OMI STCW 2010)

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1700886F — Mise à jour : 12 décembre 2025

Organisme responsable : CEPS FPC

Contenu

Objectifs

- Contribuer au renforcement de la sûreté maritime
- Reconnaître les menaces pour la sûreté
- Comprendre la nécessité et les moyens de maintenir une prise de conscience de la sûreté et de rester vigilant

Programme

- Cours théorique en référence aux conventions et codes de l'OMI illustré par des exemples de situations réelles
- Evaluation des compétences acquises

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
------------------------------------	--

Liste des certifications

Certificat de sensibilisation à la sûreté (Habilitation)
--

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2151213	Présentiel	LORIENT	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #1700886F